



**Maryline  
DE PARSCAU**  
Remplaçante

**Jacques  
BILIRIT**

**Sophie  
BORDERIE**

**Christophe  
COURRÈGELONGUE**  
Remplaçant

*Madame, Monsieur, Chers habitants du canton,*

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce journal notre action et nos projets pour le Lot-et-Garonne.

Mais, pourquoi 8 pages ? Ce serait tellement facile de faire de vagues promesses sur 2 pages, sous forme de slogans peu documentés et parfois agressifs.

8 pages, par ce que la Majorité départementale, à qui vous avez renouvelé votre confiance en 2015, c'est nous !

8 pages, parce que notre devoir c'est de vous présenter un bilan de notre action, démontrant que nous avons réalisé ce que nous avons promis en 2015 : parole tenue !

Forêts de ce bilan, on vous propose un projet ambitieux et réaliste, au service des habitants de notre territoire et de notre canton de Marmande 2.

Ce projet repose sur nos valeurs fondamentales : solidarité, équité et citoyenneté. Protection et développement en sont les piliers : protection de tous les habitants, quels que soient leur âge et leur lieu de résidence, et développement territorial durable, respectueux de notre cadre de vie et de notre terroir.

Notre engagement, c'est aussi celui de vous associer, vous citoyens, à l'avenir de notre département que vous faites vivre dans toute sa diversité.

Le renouvellement de votre confiance nous permettra d'amplifier le travail collectif engagé avec la Communauté d'agglomération, les onze Communes du canton et le Conseil régional.

Merci de prendre le temps de nous lire,

Merci de voter dès le premier tour pour les élections des 20 et 27 juin prochains !



**Sophie BORDERIE**

Présidente du Conseil départemental  
Conseillère Municipale de Marmande  
Infirmière anesthésiste



**Maryline DE PARSCAU**

Maire de Fauguerolles  
Infirmière retraitée



**Jacques BILIRIT**

Maire de Fourques-sur-Garonne  
Président de Val-de-Garonne  
Agglomération



**Christophe COURRÈGELONGUE**

Maire de Virazeil  
Vice-Président de VGA  
Enseignant



[lotetgaronneaucoeur.fr/marmande2](http://lotetgaronneaucoeur.fr/marmande2)



[cantonmarmande2](https://www.facebook.com/cantonmarmande2)



[borderiebilirit2021@gmail.com](mailto:borderiebilirit2021@gmail.com)

## DANS CE JOURNAL

**Bilan du mandat : parole tenue ! — P.2**

**Zoom sur 16 propositions  
pour le Lot-et- Garonne — P.4**

**Les projets du département  
et pour notre canton — P.6**

**Info/intox, démêler le vrai du faux ! — P.8**



**PAROLE TENUE !**



**MAINTIEN DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ, MODERNES ET PERFORMANTS !**

2,8 millions d'€ investis depuis 2012 pour lutter contre la désertification médicale et 1 million d'€ supplémentaire voté en 2021 pour soutenir les initiatives locales.

11 millions d'€ depuis 2015 pour les travaux dans les casernes de pompiers et 8,5 millions d'€ affectés à l'achat de nouveaux véhicules d'intervention :

► 1.2 million d'€ pour la caserne de Marmande : travaux, achat de matériel et nouveaux véhicules d'intervention.

Mise en place d'un plan départemental d'inclusion numérique, afin de lutter contre la fracture numérique et d'accompagner les personnes les plus en difficulté.



**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : UNE NÉCESSITÉ !**

Poursuite de la labellisation d'Espaces naturels sensibles afin de préserver leur qualité écologique et leur sauvegarde.

Signature avec la Région Nouvelle-Aquitaine de la convention NeoTerra afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole :

► Installation de la géothermie au Collège Jean Moulin.

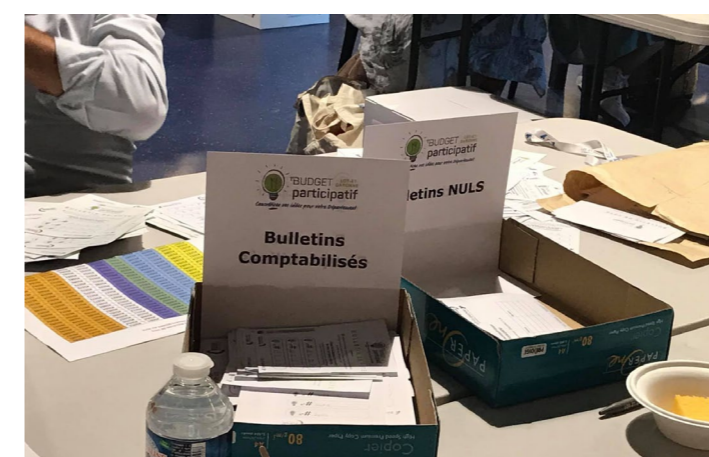
Soutien au conseil et à la rénovation de l'habitat pour lutter contre les « passoires énergétiques ».

**UN DÉPARTEMENT MODERNE ET INNOVANT !**

Accélération du déploiement du Très Haut Débit avec, dès aujourd'hui, plus de 100 000 prises déjà raccordées et la couverture totale des foyers Lot-et-Garonnais en 2023 :

► A ce jour, 70% du canton de Marmande 2 est couvert.

Ouverture prochaine du Center Parcs « Les Landes de Gascogne » (180 millions d'€ d'investissement, dont 75% confiés à des entreprises locales, 300 emplois permanents à venir).



**UNE GOUVERNANCE AU PLUS PROCHE DES LOT-ET-GARONNAIS !**

Création du Budget Participatif Citoyen départemental doté d'1 million d'€ par an.

Création d'un Conseil consultatif citoyen qui réunit 42 Lot-et-Garonnais tirés au sort.

Mise en place du droit d'initiative citoyenne qui permet à tout Lot-et-Garonnais de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une session du Département.

**LA JEUNESSE AVEC PASSION !**

Un plan de modernisation des collèges sans précédent dans notre histoire : 77 millions d'€ sur 5 ans :

► dont 4 millions d'€ pour le collège Jean Moulin sur ce seul mandat (8 millions sur les 2 derniers mandats).

Une restauration de qualité avec l'opération « du 47 dans nos assiettes » et un tarif unique accessible à tous.

Un soutien actif à l'enseignement artistique des jeunes :

► avec 285 000 € sur notre seul canton.

Un renforcement de l'offre d'enseignement supérieur et d'apprentissage en Lot-et-Garonne afin de permettre à nos jeunes d'effectuer leurs études près de chez eux.



**UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE !**

Soutien à l'insertion des personnes en recherche d'emploi, avec notamment la création de Job 47 et l'expérimentation du cumul emploi / RSA.

Création d'une mutuelle santé départementale accessible à tous.

6 millions d'€ pour soutenir, à travers la Conférence des financeurs, 200 projets locaux afin de prévenir la perte d'autonomie dont la résidence des Glycines à Marmande.

Développement des actions et mesures visant à soutenir la politique de maintien à domicile :

► Plus de 3 millions d'€ consacrés à 550 personnes âgées du canton, pour favoriser leur maintien à domicile ou les accompagner dans les EHPAD.

Soutien et accompagnement à la parentalité avec 3 000 enfants, en moyenne par an, vus en consultation dans les centres médico-sociaux (350 enfants au CMS de Marmande) et 1 000 enfants par an suivis à domicile.

45 millions d'€ en moyenne par an pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Soutien à la création sur l'ensemble du département de plus de 1 000 logements financièrement accessibles aux Lot-et-Garonnais pour près de 4,3 millions d'€.

**LE LOT-ET-GARONNE UNE TERRE ATTRACTIVE ET VIVANTE !**

1 000 associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, soutenues chaque année.

► Sur Marmande 2, plus de 500 manifestations ou projets associatifs culturels et sportifs accompagnés par le Conseil départemental pour un total de 2 millions d'€.

Le développement d'un tourisme vert qui profite aux Lot-et-Garonnais, notamment, avec la création de 145 kilomètres de voies vertes et vélo route.

120 millions d'€ investis dans la modernisation du réseau routier dont 10 millions d'€ par an pour l'entretien des 3 000 kms de routes départementales :

► 3.5 millions d'€ pour sécuriser les traversées d'agglomérations sur le canton de Marmande 2.

Un soutien renforcé aux filières agricoles, à l'irrigation et à l'installation : plus de 300 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation depuis 2015.

► Sur notre canton, 100 000 € ont permis l'installation de 18 nouveaux agriculteurs.

► 6 CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) ont perçu 30 000 € d'aide à l'investissement.

**LE DÉPARTEMENT, PREMIER SOUTIEN DES TERRITOIRES !**

Soutien à la conservation du patrimoine local (100 dossiers aidés pour plus de 3,1 millions d'€) :

► dont 94 000 € pour l'église Notre-Dame de Marmande.

Soutien à l'aménagement des bourgs, à la construction et à la rénovation d'écoles (190 dossiers pour plus de 15,5 millions d'€) :

► dont Birac sur Trec, Caumont sur Garonne, Fauguerolles, Fourques sur Garonne, Gontaud de Nogaret, Marmande, Samazan, Virazeil.

► Plus de 3.1 millions d'€ attribués aux communes du canton au titre du reversement de taxes et de fonds de péréquation divers.



**LE DÉPARTEMENT EN PREMIÈRE LIGNE DURANT LA LUTTE CONTRE LA COVID !**

1 million d'€ pour des équipements de protection (masques, gants...) dont une partie distribuée aux communes.

1,4 million d'€ dans un fonds de soutien exceptionnel pour des secteurs particulièrement touchés par la crise :

► 41 000 € de soutien sur notre seul canton.

1 million d'€ de « prime covid » aux personnels des établissements sociaux et médico-sociaux et au secteur de l'aide à domicile.

Vaccination des personnes âgées dans les établissements médico-sociaux dont la Résidence des Glycines à Marmande.

**UN DÉPARTEMENT GÉRÉ AVEC RIGUEUR MALGRÉ UN FORT ET INCONTESTABLE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT !**

Un taux d'endettement qui baisse depuis 3 ans.

Un important niveau d'investissement pour préparer l'avenir (315 millions d'€ investis sur le mandat).

Une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement qui permettent de mieux financer les projets locaux.

Une mise en œuvre systématique de procédures d'évaluation des actions menées.

Des contrôles renforcés des aides versées par le Conseil départemental qui permettent d'affirmer que les personnes aidées, dans leur immense majorité, répondent à leurs devoirs.

Une diminution constante du train de vie de la collectivité (diminution par 2 des dépenses de communication, des frais de réception...).



# ZOOM SUR 16 PROPOSITIONS POUR LE LOT-ET-GARONNE

## PROGRAMME 2021 - 2027

POUR TOUS LES LOT-GARONNAIS, PARTOUT EN LOT-ET-GARONNE,  
LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL, TOUT AU LONG DE LA VIE !



**Diminution pour tous les collégiens du prix du repas** de 30% et poursuite du programme « Du 47 dans nos assiettes » pour améliorer la qualité de la restauration scolaire et lutter contre le gaspillage alimentaire.



Élaborer et réaliser un **schéma de modernisation routier** doté de 120 millions d'euros avec une attention particulière à la sécurisation des **voies secondaires** et au **désenclavement des territoires** (aménagement de la RN21, pont et barreau de Camélat, déviation de Marmande, construction du nouveau pont du Mas, déviation de Casteljaloux...)



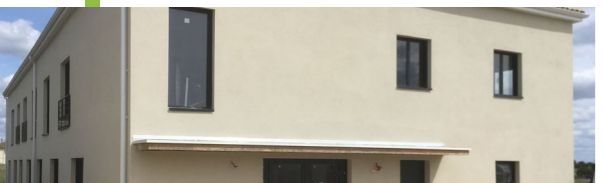
Renforcement de la couverture médicale du Lot-et-Garonne : débloqué d'une enveloppe d'1 million d'euros, création d'une **équipe mobile de médecins salariés** du Département pour renforcer au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) certains territoires déficitaires.



Soutien renforcé aux associations Lot-et-garonnaises avec une **aide à l'engagement de 100 jeunes** en service civique par an.



« Plan collèves 2020-2025 » : 77 millions d'euros pour **rénover les collèges** lot-et-garonnais et 6 millions d'euros supplémentaires pour renforcer l'**informatisation** des établissements et lutter contre la fracture numérique, plan « e-collèves ».



Pour bien vieillir autrement et répondre à de nouveaux besoins, création de **structures d'habitats partagés** pour personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap avec création d'une prestation individuelle « Aide à la Vie Partagée ».



2,5 millions d'euros pour soutenir l'Économie Sociale et Solidaire afin de favoriser le **développement d'une économie de proximité, solidaire et responsable** et création d'un **fonds d'épargne citoyen**, « Epargne 47 », permettant le financement de projets de développement d'entreprises lot-et-garonnaises



**Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030** grâce à un travail partenarial avec les collectivités et les acteurs socio-économiques reposant sur la maîtrise de la consommation et le développement des énergies renouvelables.



Soutien renforcé aux **associations d'aide à domicile** pour des salariés mieux payés et mieux formés et extension du dispositif « **Du 47 dans nos assiettes** » aux **EHPAD** pour offrir à nos aînés des repas de qualité et de proximité.



Mise en oeuvre en 2021 et 2022 de l'Accord départemental de relance : financement de 38 grands projets structurants pour le Lot-et-Garonne pour un total de 200 millions d'euros, **représentant plus de 4 000 emplois**.



Finalisation du **déploiement de la fibre optique** à tous les foyers lot-et-garonnais pour du Très Haut Débit partout et pour tous.



Organisation aux côtés des collectivités de 2 journées départementales annuelles de nettoyage de la nature et de la ville et avec les acteurs locaux d'un plan « poumon vert » pour le Lot-et-Garonne, « **1 arbre / 1 lot-et-garonnais** » visant à favoriser la plantation de 330 000 arbres d'espèces adaptées pour lutter contre le réchauffement climatique.



**Création d'un « chèque-asso » de 50 euros** proposé aux collégiens sur critères sociaux afin de s'inscrire à un cours de théâtre, de danse, de musique ou de sport ou de prendre une nouvelle licence dans un club Lot-et-Garonnais.



18 millions d'euros pour **soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement** permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail : performance et résilience (aide à l'installation, à l'innovation, aux mises aux normes, à la lutte contre les aléas climatiques, aux circuits courts...)



Lancement de l'édition 2021 du **Budget Participatif Citoyen** doté d'1 million d'euros.

500 000 € en 2021 pour **soutenir le tourisme**.





**CE QUE NOUS AVONS PROMIS IL Y A 6 ANS, NOUS L'AVONS FAIT,  
CE QUE NOUS PROMETTONS AUJOURD'HUI, NOUS LE FERONS !**

## POUR NOTRE CANTON PROGRAMME 2021 - 2027

Un Département qui protège  
Un Département qui encourage  
Un Département qui innove  
Un Département qui construit  
Un Département qui écoute  
Un Département qui rassemble et qui vous ressemble !



### AMENAGER ET DEVELOPPER LES TERRITOIRES !

Elaboration d'un **schéma de modernisation routier** doté de 120 millions d'€ avec comme projets :

- ▶ la **sécurisation du réseau secondaire** en milieu rural,
- ▶ La **réalisation de la dernière tranche de la rocade-est de Marmande**
- ▶ La **construction du nouveau pont du Mas d'Agenais** qui unit la rive droite et gauche de notre canton.

**Fin du raccordement à la fibre optique** de tous les foyers du canton (70% déjà réalisés).

9 millions d'€ pour le développement d'un tourisme doux, durable, authentique et de proximité : **voies vertes (dont celle de Marmande- Casteljaloux)**, valorisation des sports de nature, développement des itinéraires cyclotouristes, de randonnées et de promenade...

2.5 millions d'€ pour le **développement d'une Economie Sociale et Solidaire** responsable et de proximité.

Création, avec les Chambres consulaires, d'un **fonds d'épargne citoyen**, « Epargne 47 », permettant le financement de projets d'entreprises de notre territoire.

### ACCELERER LES NECESSAIRES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES !

**Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030** grâce à un travail partenarial reposant sur trois piliers : sobriété énergétique, maîtrise de la consommation et développement des énergies renouvelables.

Elaboration, avec les acteurs locaux, d'un **plan « poumon vert pour le Lot-et-Garonne**, 1 arbre/1 lot-et-garonnais » visant à permettre la plantation de 330 000 arbres dont 20 000 sur le canton pour lutter contre le réchauffement climatique.

### GARANTIR LA COHESION SOCIALE ET PROTEGER LES POPULATIONS !

**Des repas dans les collèges pour tous à 2 € maximum**, avec des produits de qualité, frais et locaux avec « du 47 dans nos assiettes ».

**Création d'un « chèque-asso » de 50 €** proposé aux collégiens sur critères sociaux pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle.

**Lutte contre l'exclusion numérique** en soutenant la formation et un accompagnement avec le « Pass Numérique » : chèques permettant, sous conditions, le financement de la formation auprès d'associations locales.

**Aide à l'insertion professionnelle** et lutte contre le déficit de main d'œuvre dans certains secteurs, par la possibilité de cumuler temporairement RSA et revenu d'activité.

Mise en place expérimentale en Lot-et-Garonne du dispositif **"Territoire zéro chômeur de longue durée"**.

Pour bien vieillir autrement et répondre à de nouveaux besoins :

- ▶ **Création de 200 places d'habitats partagés** sur le mandat.

**Soutien renforcé au maintien à domicile** avec des salariés mieux rémunérés et mieux formés. Objectif d'atteindre dès 2021 un tarif horaire de 22€ versés aux associations d'aide à domicile.

**Extension « Du 47 dans nos assiettes »** aux EHPAD afin de proposer à nos aînés des repas de qualité et de proximité.

Mise en œuvre de dispositifs innovants et inclusifs pour les **personnes en situation de handicap** : habitat inclusif à Virazeil en construction.

Soutien aux dispositifs d'accompagnement des **femmes victimes de violences** et de lutte contre les discriminations : **financement intervenant social en Gendarmerie sur notre canton**

Développement des actions de **prévention spécialisée** pour lutter contre la primo délinquance : **financement d'éducateurs de rue**



### FAVORISER UNE RURALITE VIVANTE ET MODERNE !

Renforcement de **l'attractivité médicale** du Lot-et-Garonne : déblocage d'une enveloppe d'1 million d'€, mise en place de la charte de bonne pratique visant à lutter contre la concurrence entre territoires et création d'une **équipe mobile de médecins salariés** du département.

Finalisation de la **modernisation des centres de secours et d'incendie** : 10 millions d'€ mobilisés sur 6 ans, dont 1.2 million d'€ pour la rénovation de la caserne de Marmande.

Poursuite des actions d'embellissement des villes et des villages, du patrimoine rural et de nos paysages : **Gontaud de Nogaret et Saint Pardoux du Breuil**.

**Soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement** permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail : 18 millions d'€ pour l'aide à l'installation, l'innovation, l'irrigation collective, les mises aux normes, la lutte contre les aléas climatiques, le développement des circuits courts...

**Soutien aux projets culturels et sportifs** structurants en zone rurale (Garorock, Nuits Lyriques de Marmande, Festival Jazz et Garonne, La BD est dans le pré, clubs de rugby et de foot, grand prix de la Tomate...)

Poursuite du « Plan collèges 2020-2025 » : 77 millions d'€ pour **rénover les collèges** et 6 millions d'€ pour renforcer **l'informatisation et la lutte contre la fracture numérique** et notamment au collège Jean Moulin (plan « e-collèges »)

Maintien d'une offre d'enseignement supérieur de proximité : **création d'un campus connecté sur notre canton**

### UNE GESTION RIGoureuse ET UNE GOUVERNANCE PARTAGEE !

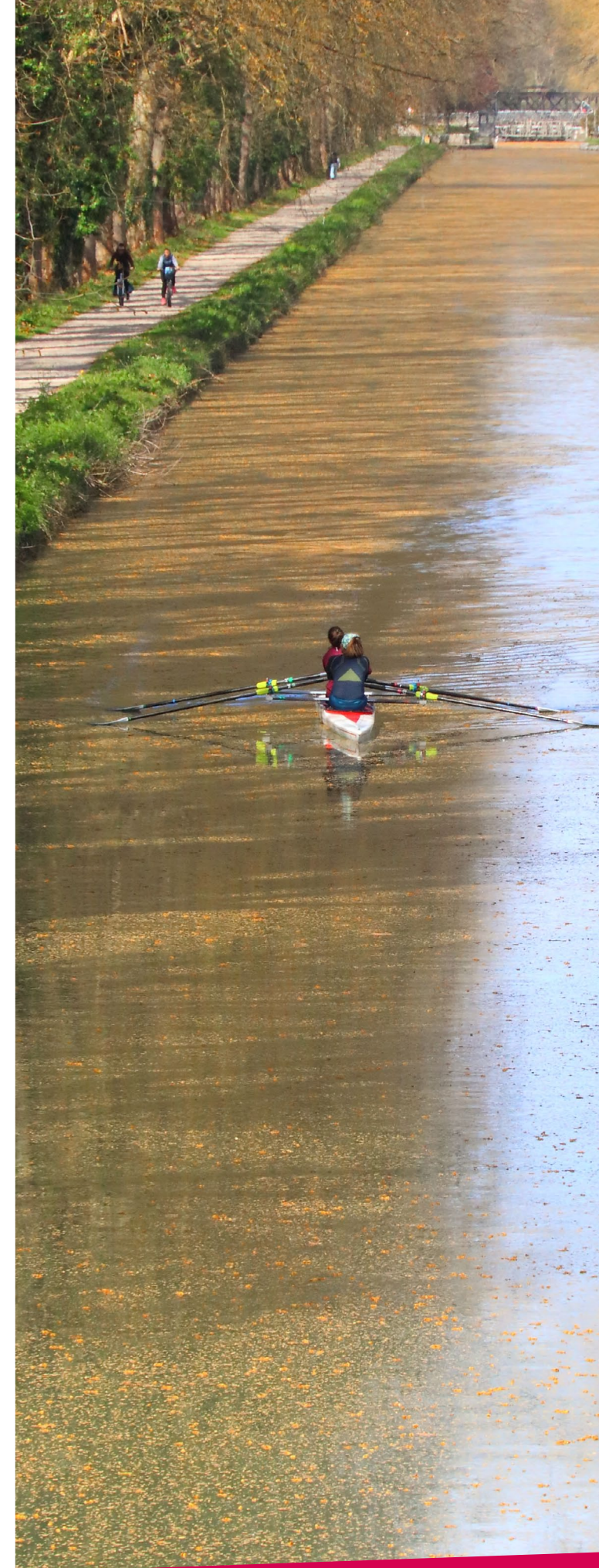
Evaluation systématique des principales mesures et politiques mises en place afin de les adapter et les actualiser : **chaque euro dépensé doit être un euro utile et justifié**.

Lancement de l'édition 2021 du **Budget Participatif Citoyen** doté d'1 million d'€.

Renouvellement du **Conseil Consultatif Citoyen** et consultation systématique pour les projets d'investissements supérieurs à 10 millions d'€.

**Soutien aux micro-projets communaux** améliorant la qualité de vie des habitants par la création d'une enveloppe financière cantonale de 3 €/habitant/an soit environ 60 000 € par an pour notre canton.

Objectif du mandat : 100% des projets seront soutenus avec des **critères sociaux, environnementaux et de respect des valeurs de la République**.



**FIERS D'ÊTRE LOT-ET-GARONNAIS !**



# INFOS / INTOX

## Démêler le vrai du faux de la campagne



### **Les impôts vont encore augmenter !**

À partir de cette année, les impôts du Département ne pourront plus augmenter, pour une raison très simple : les départements ne percevront plus d'impôts ! En effet, le dernier impôt que prélevaient les départements était la taxe foncière. À partir de cette année, ce sont les communes qui percevront la part départementale de cet impôt (pour remplacer la taxe d'habitation). Les Départements recevront quant à eux de la TVA qui leur sera versée par l'État. Si vous croisez un candidat aux élections départementales qui vous dit qu'il n'augmentera pas les impôts une fois élu, il aura raison...mais ce ne sera pas grâce à lui !



### **Le Conseil départemental n'ayant plus la compétence économique, il ne pourrait plus rien pour nos entreprises.**

Conformément à l'esprit de la loi NOTRe, les Départements disposent encore de moyens d'actions dans la sphère économique. Certaines politiques publiques stratégiques, tant pour l'économie des territoires que pour l'attractivité des bassins de vie, restent du ressort des Départements comme le tourisme, la culture et le sport au titre des compétences partagées. Chaque intervention du Conseil départemental génère de l'activité en Lot-et-Garonne. Sur le mandat 2015 - 2021, le Conseil départemental aura investi 315M€. L'investissement du Conseil départemental, 1er investisseur public du Lot-et-Garonne, profite directement à l'économie locale.



### **La Majorité départementale pratiquerait une politique d'assistantat sans contrôle.**

Près de 7 700 contrôles ont été réalisés en 2020. Les cas de fraude, extrêmement minoritaires, ont systématiquement donné lieu à des sanctions et au lancement de procédures de récupération. Le Département a également réalisé de nombreux contrôles et audits d'établissements d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance afin de vérifier la réalité des dépenses engagées et de s'assurer de la qualité du suivi des enfants ou personnes placés. L'immense majorité des allocataires des aides sociales respectent la loi et la Majorité départementale se refuse à toute stigmatisation et à en faire des boucs émissaires faciles



Le 1er tour des élections départementales aura lieu le 20 juin, le second le 27 juin



Sur chaque canton, on vote pour un binôme femme - homme et leurs remplaçants de même sexe



Si je suis absent le jour du vote, je peux donner procuration. Notre équipe peut vous mettre en relation



**LES 20 ET 27 JUIN, JE VOTE SOPHIE BORDERIE & JACQUES BILIRIT !**